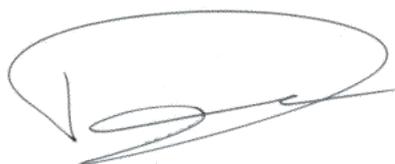


Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

Informations

Date de la réunion	02 novembre 2020
Lieu de la réunion	Réunion téléphonique

Le Président
O.DUCHATEAU



La Secrétaire de séance
L. DE JAEGERE



Contenu

1	Participants.....	3
2	Début de réunion.....	4
3	Compte rendu réunion.....	4
4	Point COVID.....	4
5	Questions diverses.....	4
6	Fin de la réunion.....	5

1 Participants

Présents

Monsieur DUCHATEAU Olivier

Président

Madame DE JAEGHERE Laurence

Secrétaire et Vice - présidente

Monsieur BUNIET Jean-Michel

Trésorier et Vice- président

Monsieur PARMENTIER Olivier

Vice - président

Madame CARPENTIER Maïté

Secrétaire adjointe

Monsieur CARDINAEL Patrice

Vice - président

Excusé

Madame DEVAUX Emmanuelle

Trésorière adjointe

Invités

Monsieur CHAMBELLAND Cyril

Directeur Général

2 Début de réunion

18h00

3 Comptes rendus réunion

Le BE de la ligue valide le compte rendu du BE du 19/10/2020.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide le compte rendu du BE du 06/10/2020.

Voté à l'unanimité

4 Point COVID

Le BE de la ligue valide une mise en distanciel des salariés de la ligue à raison de 3jours par semaine et 2 jours en présentiel.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue demande à Cyril d'organiser un roulement de la venue des salariés dans les bureaux de la ligue.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide la mise en place des formations de la ligue en modalités hybrides.

Voté à l'unanimité

Le BE valide un report de la formation BF4 sur l'année 2021.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide la mise en place de la gratuité de la formation Coach Santé.

Voté à l'unanimité

5 Questions diverses

Réunion Calendrier : Mercredi 04 novembre 2020 à 19h.

Assemblée générale : le samedi 13 février 2020.

Le BE de la ligue valide le devis de prolife en date du 16/10/2020 pour une prestation tout compris pour les 5 AG des Codep et l'AG de la ligue.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide la dépense du reliquat de 1000€ en matériel à destination des raids.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une demande d'agrément collectif pour le service civique. La liste des clubs bénéficiaire sera réalisée en fonction du nombre de licenciés et des écoles de triathlon labellisées.

Voté à l'unanimité

Suite au dépôt du dossier de fond de solidarité de la Ligue, le BE décide de prendre en charge 50% des agréments des épreuves de 2021, plafonnée à 1500€ pour toutes les organisations de la ligue (épreuves régionales ; nationales et internationales).

Voté à l'unanimité

Suite au dépôt du dossier de fond de solidarité de la Ligue, le BE décide de prendre en charge 50% des coûts des arbitres sur les épreuves de 2021.

Voté à l'unanimité

Suite au dépôt du dossier de fond de solidarité de la Ligue, le BE décide de financer un « Pack Covid » par organisateur à hauteur de 100 € par épreuves en 2021.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue décide de reporter le CA au 4 décembre 2020, en réunion téléphonique à 19h.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue décide de se réunir le mercredi 18 décembre en distanciel à 18h.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue évoque le séminaire mixité.

6 Fin de la réunion

20h45